

PROCES-VERBAL
du Conseil d'Administration du mardi 12 juin 2018

Ordre du jour :

I) Affaires financières

- a. Avenant à la convention d'utilisation des équipements sportifs
- b. Don du F.S.E.
- c. Décision Budgétaire Modificative, exercice 2018

II) Affaires pédagogiques

- a. Projet d'établissement 2018-2021
- b. Contrat d'objectifs
- c. Séjour en Angleterre : intérêt pédagogique
- d. Convention d'adhésion au groupement de service mutualisateur de paye et d'assistance aux équipes éducatives (SMPA2E)

III) Autres questions

- a. Poste de Conseiller Principal d'Education

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 12 juin 2018
N° de la séance : 7

Le quorum étant atteint, Madame La Principale ouvre la séance à 18h40.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Douin, Parent d'élève.

OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 05 avril 2018.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 12 juin 2018
N° de la séance : 7

OBJET : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la Principale présente l'ordre du jour, en y ajoutant les points suivants :

- I) Affaires financières
 - b. Don du F.S.E.
 - c. Décision Budgétaire Modificative, exercice 2018

III) Autres questions

- a. Poste de Conseiller Principal d'Education

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité des présents.

<p>PROCES-VERBAL de la séance du Conseil d'Administration du mardi 12 juin 2018 N° de la séance : 7</p>
--

I.a : AVENANT A LA CONVENTION D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Le Conseil Départemental de la Mayenne, en vertu d'une délibération du 23 avril 2018, complète, par voie d'avenant, l'article 5 de la convention d'utilisation des équipements sportifs communaux et intercommunaux par les collèges, de la manière suivante :

« Une annulation de créneau qui interviendrait dans un délai inférieur à 30 jours donnera lieu à paiement ; par ailleurs, une annulation de créneau pour une piscine donnera lieu à paiement, quel que soit le délai d'annulation, en raison de la quasi-impossibilité pour la collectivité de réattribuer ce créneau à d'autres utilisateurs.

Dans les situations où un nombre anormalement élevé d'annulations de créneaux serait observé, un dialogue de gestion tripartite (Département, collectivité, établissement) sera engagé à l'initiative du Département ».

De plus, l'article 8 de la convention susvisée est modifié et rédigé de la manière suivante :

« La présente convention, entre en vigueur à compter de l'année scolaire 2018-2019 pour une durée initiale de cinq ans. Elle est reconductible par tacite reconduction par période de cinq ans. »

L'avenant n°2 à la convention d'utilisation des équipements sportifs est adopté à l'unanimité.

<p>PROCES-VERBAL de la séance du Conseil d'Administration du mardi 12 juin 2018 N° de la séance : 7</p>
--

I.b : DON DU F.S.E.

Dans le cadre des Trophées de la Vie Locale, le Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine a versé une subvention de 1 000 € au Foyer socio-éducatif du collège afin de soutenir les projets de la Classe Orchestre.

Le Foyer socio-éducatif souhaite reverser au collège le montant de la subvention du Crédit Agricole, en insistant sur l'affectation de ce montant uniquement pour la Classe Orchestre.

Les membres du conseil d'administration acceptent, à l'unanimité, le don de 1 000 € du Foyer socio-éducatif.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 12 juin 2018
N° de la séance : 7

I.c : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE, EXERCICE 2018

Le Ministère a accordé une dotation pour les crédits globalisés de **1 784,80 €**. Cette dotation a été calculée pour les droits de reprographie (252 €) et les manuels scolaires (1 532,80 €).

Monsieur le Gestionnaire présente cette répartition des crédits globalisés.

La répartition des crédits globalisés est adoptée à l'unanimité.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 12 juin 2018
N° de la séance : 7

II.a : PROJET D'ETABLISSEMENT 2018-2021

Madame la Principale présente le projet d'établissement 2018-2021 joint en annexe 1.

Le projet d'établissement 2018-2021 est adopté à l'unanimité.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 12 juin 2018
N° de la séance : 7

II.b : CONTRAT D'OBJECTIFS

Madame la Principale présente les grands axes du contrat d'objectifs, en précisant qu'il sera voté lors du prochain conseil d'administration.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 12 juin 2018
N° de la séance : 7

II.c : SEJOUR EN ANGLETERRE : INTERET PEDAGOGIQUE

Un voyage en Angleterre, dans la région de Shoreham est organisé pour les élèves de 3^{ème} au printemps 2019.

Durant ce séjour, les élèves seront hébergés en famille et découvriront les différents lieux culturels importants de cette région, ainsi que le système éducatif anglais lors de la visite du collège d'Eton.

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, l'intérêt pédagogique du séjour en Angleterre, et autorisent la cheffe d'établissement à signer les contrats et conventions correspondants.

Monsieur le Gestionnaire précise que le montant demandé aux familles pour le séjour sera voté lors d'un conseil d'administration ultérieur.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 12 juin 2018
N° de la séance : 7

II.d : CONVENTION D'ADHESION AU GROUPEMENT DE SERVICE MUTUALISATEUR DE PAYE ET D'ASSISTANCE AUX EQUIPES EDUCATIVES (SMPA2E)

Depuis le 1^{er} septembre 2011, le lycée Douanier Rousseau de Laval est établissement support du Service Mutualisateur de la Paye (SMP) des Assistants d'Education. Au 1^{er} septembre 2018, il deviendra également établissement mutualisateur de la fonction employeur des accompagnants des élèves en situation de handicap.

Pour officialiser cet élargissement des missions, le SMP devient le SMPA2E (Service Mutualisateur de la Paye et de l'Assistance aux Equipes Educatives), et le lycée Douanier Rousseau nous soumet une nouvelle convention regroupant à la fois les dispositions relatives à la paye des Assistants d'Education et à la fonction employeur des Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap.

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, la convention d'adhésion au groupement de service mutualisateur de paye et d'assistance aux équipes éducatives.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 12 juin 2018
N° de la séance : 7

III.a : POSTE DE CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION

Les enseignants proposent aux membres de demander la création d'un poste de Conseiller Principal d'Education (CPE) au collège, qui pourrait être en service partagé avec un autre établissement, comme le collège Béatrix de Gâvre de Montsûrs.

La présence d'un CPE, niveau intermédiaire entre la Principale Adjointe et les Assistants d'Education, permettrait un meilleur encadrement et suivi des élèves en difficultés dans l'établissement, qui compte 41, 5% d'élèves issus d'une catégorie socio-professionnelle défavorisée, et un nombre croissant d'élèves à besoin éducatif particulier.

La séance est levée à 19h54.

La secrétaire de séance

La Présidente de séance



Collège Jean-Louis Bernard
53160 BAIS
Le Principal,



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 12 juin 2018

N° de la séance : 7

Présidente de séance : Madame CRETON

Secrétaire de séance :

	NOM des membres	Titre et qualité	Emargement
Membres de droit	Madame CRETON	Principale	
	Madame OILLIC	Principale Adjointe	
	Monsieur GIRARD	Gestionnaire	
	Madame GERMAIN	Personnalité Qualifiée	Excusée
	Madame MAREAU	Personnalité Qualifiée	
Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation	Madame FOUGERAY	Personnel enseignant	
	Monsieur JEGO	Personnel enseignant	
	Monsieur LEGRAS	Personnel enseignant	
	Monsieur PHOCION remplacé par Madame BERROU	Personnel enseignant	
	Monsieur RIVERAIN	Personnel enseignant	
	Monsieur SABLE	Personnel enseignant	
Représentants des Personnels A.T.O.S.	Monsieur PEZARD	Personnel ATOSS	Excusé
	Monsieur RIQUENA	Personnel ATOSS	
Représentants des Parents d'élèves	Madame BONNIN	Parent d'élèves	Excusée
	Madame DECAUX	Parent d'élèves	Excusée
	Madame DOUIN	Parent d'élèves	
	Monsieur LEBLOND	Parent d'élèves	Excusé
	Madame MINALDI	Parent d'élèves	Excusée
	Madame TURBET	Parent d'élèves	
Représentants des Elèves	AMAOUZ Léa	Elève	Lea
	RAGAIN Axél	Elève	
Représentants des collectivités territoriales	Madame MORICE	Conseillère Départementale	
	Monsieur BALANDRAUD	Conseiller Départemental	Excusé
	Madame GAUTUN	Conseillère Municipale	Excusée
Invités	Monsieur FERRE	Représentant de la Communauté de communes	
	Monsieur BOEHLER	Agent comptable	Excusé

POINTS D'APPUI

- Dynamisme
- Fortes implications des personnels
- Large offre de dispositifs
- Établissement entretenu et très agréable
- Partenariats forts

Projet académique
Académie de NANTES
REUSSITE
INSERTION
SOLIDARITE
COOPERATION

POINTS FAIBLES

- Flux des personnels liés aux nombreux postes partagés
- Arrivées d'élèves en cours d'année
- Réussite au DNB liée aux flux des élèves
- Éloignement des dispositifs culturels du territoire

PROJET EDUCATIF

Le futur projet d'établissement s'inscrit dans un projet éducatif qui porte sur :

- la communication des différents acteurs de la communauté éducative en privilégiant l'acquisition des compétences psycho-sociales
- la recherche documentaire en développant le contrôle de la source de l'information et l'esprit critique
- le numérique en utilisant cet outil d'une manière responsable

AXE 1

ACCOMPAGNER LA DIFFÉRENCIATION POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

- La prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) et de la grande difficulté scolaire
 - ▶ Rôle du professeur principal : au centre du dispositif
 - ▶ Suivi du protocole d'accueil afin de faciliter la prise en charge
 - ▶ Partenariat avec les structures spécialisées connues sur le territoire
 - ▶ Mise en place d'un suivi : tableau numérique mis à jour régulièrement
 - ▶ Échanges de pratiques : co-animation, visites croisées entre enseignants, place et relation avec l'AVS
 - ▶ Formations

AXE 2

ACCOMPAGNER L'OUVERTURE AU MONDE

- L'ouverture culturelle
 - Éveiller la curiosité
 - Positionner l'élève comme spectateur
 - Permettre à l'élève de s'ouvrir à d'autres pratiques
 - Rencontrer des professionnels de la culture
- L'ouverture européenne et internationale
 - Susciter un intérêt pour les langues et les autres cultures
 - Développer l'ambition en utilisant une autre langue dans ses cours
 - Multiplier les partenaires du territoire
- L'ouverture au monde professionnel
 - Mieux connaître le monde professionnel pour élargir les choix
 - Privilégier les rencontres avec des professionnels
 - Modifier les représentations
 - Intervention d'anciens d'élèves
 - Connaître les outils comme le CV, la lettre de motivation, l'entretien